



- **Secteur : Offshoring**
- **Filière : Comptable Offshore Normes Françaises et Internationales**
- **Formation Qualifiante**

1. Description générale du métier

Avec la mise en place des nouvelles normes IAS/IFRS et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, l'internationalisation du secteur comptable s'accélère. Ce mouvement implique un niveau général plus élevé des collaborateurs chargés de réaliser les travaux comptables et d'assister les cadres comptables.

Les Assistants Comptables Normes Françaises et Internationales seront capables de réaliser l'ensemble des opérations comptables courantes et spécifiques sous la responsabilité d'un cadre comptable confirmé ou d'un expert comptable. Ils pourront être chargés de la saisie des opérations comptables et de la tenue des comptes, de la réalisation de travaux comptables liés aux processus juridiques, sociaux et fiscaux, de la gestion technique d'un portefeuille client etc.

2. Profil de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'exercer les activités suivantes :

- Maîtrise de la comptabilité générale des entreprises françaises ;
- Réalisation des opérations comptables courantes ;
- Compréhension des opérations comptables liées aux processus juridiques, sociaux et fiscaux des entreprises ;
- Connaissance des normes comptables internationales ;
- Maîtrise de la langue française et du langage professionnel comptable.

La formation débouche sur une attestation délivrée par le CNAM-Paris

3. Formation

La formation est qualifiante au niveau Bac + 2, sur la base d'un programme et d'épreuves du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) France et de l'OFPPPT.

Durée de la formation : **6 mois**

4. Conditions d'admission :

- Diplôme Bac + 2 dans le domaine de la comptabilité ou équivalent
- Bonne maîtrise de la langue française
- Bonne connaissance de l'anglais
- Connaissance en bureautique

La sélection est organisée conjointement par le CNAM et l'OFPPPT. Elle est opérée sur la base du dossier et complétée par des éventuels entretiens.



5. Programme de la formation

La formation est étalée sur **680 heures**

N° Module	Modules	Total
M01	Communication écrite et orale en français dans un contexte professionnel	120
M02	Anglais économique	70
M03	Initiation au droit de l'entreprise	60
M04	Environnement de l'entreprise	55
M05	Informatique et traitement des données	45
M06	Normes Comptables internationales	80
M07	Introduction au système comptable français	40
M08	Technique comptable approfondie normes françaises	150
M09	Introduction à l'analyse financière	60
TOTAL		680

6. Evaluation de la formation

La formation est organisée en Unités d'Enseignement (UE) du CNAM définies à partir de Crédits Européens. Chaque UE est validée par un examen et sanctionnée par une attestation de réussite. Les attestations sont capitalisables et permettent d'obtenir l'agrégation qui fait office de certification

7. Perspectives professionnelles

Après une expérience significative, les assistants comptables pourront développer des compétences spécialisées et évoluer vers des fonctions comptables, fiscales ou financières dans les entreprises.